
Recherche d'une succession

Publié le 03/04/2012



Comment rechercher un notaire en charge d'une succession ?

Si vous recherchez le notaire en charge d'une succession, vous pouvez adresser votre demande à la Chambre des Notaires de l'Essonne en lui communiquant toutes informations, et notamment :

- nom et prénom de la personne décédée,
- son dernier domicile connu,
- sa date de naissance et sa date de décès,
- vos coordonnées.

Votre demande sera transmise aux notaires de l'Essonne par le biais d'une circulaire.

Si une étude est en charge de ce dossier, elle vous contactera directement.

Même si la personne décédée résidait en Essonne, le notaire en charge de sa succession n'est pas forcément sur le département. Afin de multiplier vos chances de retrouver le notaire, nous vous conseillons de prendre contact avec d'autres Chambres des Notaires.

Envoyer votre demande par :

- courriel : chambre-essonne@notaires.fr
- courrier : Chambre des notaires de l'Essonne – 14 rue des douze Apôtres – 91000 EVRY-COURCOURONNES

Attention : Lorsqu'un acte de notoriété a été établi par un notaire, ce dernier doit en informer la commune du lieu de décès pour que l'officier de l'état civil puisse apposer en marge de l'acte de

décès une mention relative à cet acte.